



PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 AOUT 2024

TEL 05 55 25 41 09 de 9H00 à 12H00  
E-mail : [collonges-la-rouge.mairie@orange.fr](mailto:collonges-la-rouge.mairie@orange.fr)

Appel nominal

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-quatre, le sept août à seize heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CHARLOT, Maire. <u>Date de convocation</u> : 2 août 2024  <u>Présents</u> : Mesdames Nadou BOUYGUE, Carole CREMOUX, messieurs Nicolas BARBARIN, Michel CHARLOT, Etienne DESSUS DE CEROU, Jean-Claude LAVAL, Michel AYMAT et Éric ROSSIGNOL <u>Excusée</u> : Madame Hélène PRAT qui a donné procuration à madame Nadou BOUYGUE. <u>Absente</u> : Madame Angèle PERRIER  <u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Etienne DESSUS DE CEROU
En exercice	10	
Présents	8	
Pour	9	
Contre	-	
Abstention	-	

Désignation secrétaire de séance (Art L2121-15 CGCT).

Ordre du jour

Approbation du PV de séance du 24 juillet 2024 (joint à la convocation)

2024/08/001	Construction espace chronotopique attribution des lots
2024/08/002	Mission OPC espace chronotopique

Questions et informations diverses

DOCUMENTS PORTES A LA CONNAISSANCE DU CONSEIL :

1. PV séance du 24 juillet 2024

2024/08/001 – attribution des lots marché de travaux espace chronotopique.

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la consultation lancée dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert à la négociation conformément en application du code de la commande publique pour les travaux de l'espace chronotopique.

La procédure a été lancée le 21 mai 2024 date limite de remise des offres le 18 juin 2024 -12H00 – (parution presse rubrique annonce classée le 24 mai 2024).

La présentation de l'analyse des offres (maître d'œuvre M. LARRAUFFIE et A.M.O. CORREZE INGENIERIE) a été réalisée le 26 juin 2024, suite à cette analyse des offres de nouvelles questions ont été posées aux entreprises dans le cadre de la négociation – mises en ligne le 8 juillet 2024 avec réponse avant le 15 juillet 2024 -12H00.

Une nouvelle présentation de l'analyse des offres s'est déroulée le 19 juillet 2024 et de nouvelles questions concernant le lot 3 ont été mises en ligne le 24 juillet 2024 avec réponse avant le 31 juillet 2024 – 12H00.

L'analyse des offres selon les réponses concernant le lot 3 – Charpente faite le 7 août 2024, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de retenir les offres, les mieux ou moins-disantes, figurant dans le tableau suivant :

Lots	Désignation du lot	Entreprises retenues	Montant HT
1a	Gros-Oeuvre	Société FERNANDES & Fils 210 route de HautePAGE 19330 CHAMEYRAT	176 872.81
1b	Enduits à la chaux	Société FERNANDES & Fils 210 route de HautePAGE 19330 CHAMEYRAT	11 632.00
2	VRD	Société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST ZA d'Escudier 19270 DONZENAC	94 286.95
3	Charpente bois - Murs à Ossature Bois - Bardage bois	Dubois associés 49 bis allée du Puymaret 19360 MALEMORT	274 183.20
4	Couverture	Société PATIER 6 rue Joseph Yernoux 19100 Brive	67 765.95
5	Menuiseries extérieures aluminium	Société PAROUTEAU 11 Impasse des Escrozes 19100 Brive	57 816.22
6	Chauffage-ventilation-refroidissement-plomberie sanitaire	Société JJSS 184 B avenue de la Marquisie 19600 Saint Pantaléon de Larche	105 178.12
7	Electricité courants forts & faibles	Société INEO 3 rue Moulin de Chando BP25 19001 Tulle cedex	79 584.04
8	Plâtrerie-isolation-peinture-faux-plafonds	SAS INTERIEUR CONCEPT 19 avenue Charles Lachaud 19100 Brive	80 577.40
9	Menuiseries intérieures	Entreprise LAFOND 11 route du Rond 19270 Donzenac	46 053.59
10	Chapes - carrelage - faïence	Compagnons Carreleurs Associés 32 rue de la Vézère 19600 Saint Pantaléon de Larche	52 922.66
11	Aménagements paysagers - Espaces verts	SEVE PAYSAGE 28 route de brive – Zone de la Nau 19240 Saint Viance	9 992.50
	Total HT (hors lot 3)		1 056 865.44

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'attribuer l'ensemble des 12 lots pour un montant total hors taxe de 1 056 865.44 €HT
- De confier à Monsieur le Maire le soin d'effectuer toutes démarches et signer tous documents liés à cette décision,
- Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

N°2024/08/002 – mission OPC suivi Espace chronotopique.

La mise en œuvre d'une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) permet d'optimiser un projet de construction grâce à l'organisation des travaux et à la définition d'un planning précis fixé par le maître d'ouvrage (MOA). Si elle permet d'éviter les retards et les pénalités, la mission d'OPC est également un élément important dans la mise en place d'une démarche de prévention efficace des risques professionnels sur le chantier. Elle contribue à assurer une bonne concertation entre les acteurs à chaque étape de réalisation de l'ouvrage.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de confier à Monsieur LARRAUFIE Guillaume cette mission pour un montant HT de 8850.00 €HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'accepter cette mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) à Monsieur LARRAUFIE Guillaume pour un montant de 8 850.00 €HT
- De confier à Monsieur le Maire le soin d'effectuer toutes démarches et signer tous documents liés à cette décision,
- Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00

Le secrétaire de Séance  
Etienne DESSUS DE CEROU



Le Maire,  
Michel CHARLOT

